

## Le mécénat de compétences, un moyen concret d'être solidaire en temps de crise



*Par Olivier Poulligny, Directeur Général d'Umanis*

**Le monde associatif a été durement touché par le confinement et la crise économique qui se profile ne fera que maintenir leurs difficultés. Mettre ses compétences au service d'une association pendant son temps de travail est donc un acte utile, qui bénéficie à tous.**

L'interdiction des rassemblements, en vigueur depuis plusieurs mois, a empêché de nombreuses associations d'organiser les événements caritatifs qui les aident habituellement à se financer. Ainsi, d'après un récent sondage d'Ipsos, moins de 10% des Français ont effectué des dons ou réalisé des actions de bénévolat auprès d'associations pendant la période de crise sanitaire. Avec l'inquiétude qui pèse sur l'économie, la générosité est logiquement en berne, alors que les dons demeurent cruciaux pour le secteur associatif.

L'épisode de confinement a pourtant été l'occasion pour beaucoup de prendre conscience du besoin de solidarité au sein de notre société et de s'engager sur des actions dans le domaine du social. D'après la même étude, la crise donne envie à 65% des Français d'être plus solidaires. Une solution pour répondre à cette situation réside dans le mécénat de compétences, dispositif toujours assez méconnu mais qui met à contribution de façon simple et concrète les entreprises et les salariés.

### **Aider les bénévoles avec des missions bien définies**

Le mécénat de compétences consiste pour une entreprise à permettre à ses collaborateurs de réaliser des actions d'intérêt général mobilisant leurs compétences professionnelles ou personnelles, et cela sur leur temps de travail rémunéré.

Par rapport aux dons d'argent, toujours essentiels, le mécénat de compétences est une démarche plus concrète et aux résultats plus visibles, reposant sur des missions clairement définies, répondant à un besoin réel des bénévoles. Par ailleurs, le dispositif est simple à mettre en place pour une entreprise, en

s'appuyant sur des plateformes spécialisées dans le domaine. Cela permet une souplesse dans les propositions de mission, leur variété et leur durée dans le temps (1 journée, 1 semaine, long terme...).

Chaque collaborateur peut ainsi apporter sa contribution dans des actions visant à surmonter la crise actuelle, qu'il s'agisse d'insertion professionnelle, de retour à l'emploi, d'éducation ou de santé. Il peut également s'investir dans un domaine qui lui tient à cœur comme l'enfance, l'environnement ou la culture par exemple.

### **Transformation numérique et pérennité économique**

Tous types de compétences sont susceptibles d'apporter une aide précieuse aux associations, que le collaborateur exerce son métier dans les technologies numériques ou informatiques, dans la relation client/usager, le marketing ou la communication, ou n'importe quoi d'autre.

Les associations n'ont, par exemple, pas souvent les compétences ou les moyens pour concevoir un site web attractif et ergonomique qui leur apportera une visibilité importante et donc une croissance de leurs dons et au final l'élargissement de leur champs d'action.

On parle souvent de transformation numérique des entreprises, mais qu'en est-il de celle des associations, aux moyens financiers souvent bien plus limités ? Leur pérennité économique passe pourtant par une adaptation indispensable au monde actuel où les interactions sociales se jouent de plus en plus sur Internet et les réseaux sociaux.

Disposer de compétences extérieures pointues dans ces domaines est donc primordial pour que les associations continuent à faire croître leurs projets d'intérêt général.

### **Rôle de l'entreprise dans la société**

Si l'on parle depuis de nombreuses années de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), c'est bien parce que leur rôle s'étend au-delà de la réalisation de bénéfices. Une entreprise responsable qui cherche à s'inscrire dans la solidarité au sein de la société et ajouter du sens à son activité, c'est bien, mais les discours ne valent rien s'ils ne sont pas suivis par des actes concrets.

Certains dirigeants d'entreprises peuvent néanmoins se sentir un peu perdus au moment d'agir. Le mécénat de compétences peut être une réponse à cette quête, un moteur pour réaliser des actions rapides et concrètes sur le terrain ou en télé-mission. Sans oublier que le dispositif prévoit des avantages fiscaux, comme toute action de dons ou de mécénat, ce qui peut toujours être un facteur incitatif, surtout en temps de crise.

Une fois la décision prise et le programme lancé, il est important de faire vivre cette action et la prendre au sérieux. Cela passe par découvrir des associations de proximité, des acteurs méconnus qui ont pourtant un impact très fort au niveau sociétal, puis aller à leur rencontre pour connaître leurs véritables besoins. L'aide qu'elles recevront sera alors d'autant plus appréciée.

### **Des collaborateurs engagés et impliqués**

Une entreprise, c'est la volonté de dirigeants et c'est aussi un collectif, une addition d'individus, de citoyens, qui travaillent pour gagner leur vie, mais qui souhaitent aussi lui donner un sens. De nombreux salariés ont profité de la période de confinement pour se remettre en question, réfléchir à leur vie professionnelle et de quelle façon ils pouvaient faire bouger les lignes dans la bonne direction.

Un collaborateur qui s'implique dans une mission de mécénat de compétences se sentira utile au-delà de son travail classique et en sortira riche d'expériences inédites, de belles rencontres et de moments d'émotion.

Réaliser de bonnes actions et donner de sa personne représente une grande source d'épanouissement personnel et également de reconnaissance. Un effet positif sur le collaborateur qui élargit son horizon, se découvrant certains nouveaux talents, augmentant du même coup sa valeur pour l'entreprise. La motivation du salarié s'en voit renforcée, tout comme sa fierté d'appartenance à son entreprise sur le long terme.

### **Un modèle gagnant-gagnant-gagnant**

Le mécénat de compétence est donc un levier efficace dans cette période d'incertitude et profite à chacune des parties impliquées. Pour les bénévoles du monde associatif, l'aide est toujours la bienvenue, d'autant plus quand elle apporte des savoir-faire spécifiques qui peuvent leur être transmis en partie.

Pour les salariés, le dispositif concrétise leur volonté d'être utile à la société et leur permet de développer des compétences, de gérer des projets et de s'adapter à d'autres environnements. Enfin, pour les entreprises qui s'impliquent socialement, elles créent un impact positif sur leur gestion des ressources humaines, qu'il s'agisse d'attractivité et de réputation pour le recrutement, de cohésion interne ou de motivation de leurs collaborateurs.

### **A propos d'Umanis**

*Créée en 1990, Umanis ([www.umanis.com](http://www.umanis.com)) est le leader français en data, digital et solutions métiers. 3000 passionnés de nouvelles technologies sont à votre service pour accélérer la transformation de vos business en exploitant vos données. Plus de 70% de nos prestations sont à engagement, en mode forfaitaire ou en centres de services onshore et nearshore, au plus proche de nos clients. De nombreuses entreprises pour qui l'innovation est stratégique nous font confiance et nous collaborons avec les meilleurs éditeurs. Umanis est le partenaire de toutes les entreprises Data-Driven. Depuis le 5 février 2014, Umanis est cotée sur le marché Euronext Growth (code ISIN : FR0013263878 – code mnémonique : ALUMS).*

Retrouvez Umanis sur :



<https://www.umanis.com>



[http://twitter.com/umanis\\_on\\_air](http://twitter.com/umanis_on_air)



<https://www.linkedin.com/company/umanis>

### **Contact Presse**



**MMRP**

Mathieu Micout

06.51.76.43.27

[mathieu.micout@mm-rp.com](mailto:mathieu.micout@mm-rp.com)

Twitter : @MathieuMicout